

RCS : SAINTES
Code greffe : 1708

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de SAINTES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 00190
Numéro SIREN : 497 791 525
Nom ou dénomination : 2 M.A.I

Ce dépôt a été enregistré le 24/10/2018 sous le numéro de dépôt 4250

2 M.A.I
84 AV de Saintes
17240 Saint-Genis-de-Saintonge

Nos références : MCU

SAINTEs, le 05 Novembre 2018

Certificat de dépôt des comptes annuels

Numéro d'identification : 497 791 525
Numéro de gestion : 2007 B 00190
Forme juridique : Société à responsabilité limitée
Dénomination : 2 M.A.I
Adresse : 84, AV de Saintes

17240 Saint-Genis-de-Saintonge

Nous soussigné, Greffier du Tribunal de Commerce de SAINTEs, certifions avoir reçu en dépôt les comptes annuels de la société susvisée :

Numéro du dépôt : 4250
Date du dépôt : 24/10/2018

Exercice clôturé le : 31/03/2018
Type de comptes : Comptes sociaux

Le présent dépôt donnera lieu à l'insertion d'un avis au B.O.D.A.C.C.

Le Greffier,



Déposé le 24/10/2018
N° RCS 2007B190
N° de dépôt 6250

2 M.A.I

Société à responsabilité limitée au capital de 15 000 euros
Siège social : 84 Avenue de Saintes - 17240 ST GENIS DE SAINTONGE
RCS SAINTES 497 791 525

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 SEPTEMBRE 2018

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2018

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2018 s'élevant à 31 571,79 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 31 571,79 €


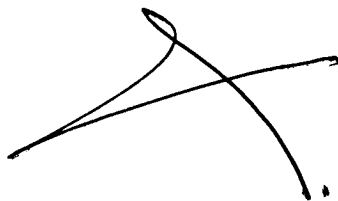
En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 286 090,38 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 28 septembre 2018

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance



COPIE GREFFE

Comptes annuels

2018

Période du 01/04/2017 au 31/03/2018

SARL 2 M.A.I
84 AVENUE DE SAINTES
17240 SAINT-GENIS DE SAINTONGE
APE : 3320A-
Siret : 49779152500031



CABINET BASSANT LANGLET ET ASSOCIES

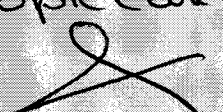

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de la région de Poitiers
Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Poitiers
72 Bis Rue Saint-Palais BP 50187

17100 SAINTES

Tél. 0546920011

Fax. 0546922185

Email : contact@cabinet-bassant.fr

Copie certifiée conforme



Bilan



	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/03/18	Net au 31/03/17
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Fonds commercial	82 000		82 000	82 000
Immobilisations corporelles				
Constructions	200 360	102 459	97 901	108 251
Installations techniques, matériel et outilla	202 790	188 170	14 620	20 181
Autres immobilisations corporelles	58 464	58 072	392	1 145
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	12 750		12 750	227
Autres immobilisations financières				765
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	556 363	348 701	207 663	212 569
Stocks				
Matières premières et autres approv.	86 570		86 570	74 228
En cours de production de biens	40 253		40 253	39 847
Créances				
Clients et comptes rattachés	297 252	4 774	292 479	266 543
Personnel	225		225	
Etat, Impôts sur les bénéfices	25 502		25 502	1 947
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	6 903		6 903	3 219
Autres créances	3 631		3 631	4 473
Divers				
Avances et acomptes versés sur comman	260		260	
Disponibilités	54 067		54 067	139 568
Charges constatées d'avance	10 883		10 883	6 685
TOTAL ACTIF CIRCULANT	525 546	4 774	520 772	536 510
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	1 081 909	353 474	728 435	749 079

Copie certifiée conforme

Bilan

	Net au 31/03/18	Net au 31/03/17
PASSIF		
Capital social ou individuel	15 000	15 000
Réserve légale	1 500	1 500
Autres réserves	254 519	158 884
Report à nouveau		-15 746
Résultat de l'exercice	31 572	111 381
TOTAL CAPITAUX PROPRES	302 590	271 019
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts	3 965	14 257
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	3 965	14 257
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	224 489	240 309
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	3 237	3 237
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	70 460	95 377
Personnel	39 843	36 138
Organismes sociaux	25 196	24 519
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	54 146	59 837
Autres dettes fiscales et sociales	3 693	3 864
Dettes fiscales et sociales	122 878	124 357
Autres dettes	816	524
TOTAL DETTES	425 844	478 061
TOTAL PASSIF	728 435	749 079

Copie certifiée conforme

Compte de Résultat

	du 01/04/17 au 31/03/18 12 mois	du 01/04/16 au 31/03/17 12 mois
PRODUITS		
Production vendue	1 008 442	1 124 821
Production stockée	405	12 062
Subventions d'exploitation	1 615	8 069
Autres produits	6 513	5 478
Total	1 016 976	1 150 429
CONSOMMATION M/SES & MAT		
Achats de m.p & aut.approv.	279 319	301 281
Variation de stock (m.p.)	-12 343	-2 839
Autres achats & charges externes	139 175	135 439
Total	406 151	433 881
MARGE SUR M/SES & MAT	610 825	716 548
CHARGES		
Impôts, taxes et vers. assim.	10 480	10 823
Salaires et Traitements	454 322	457 847
Charges sociales	66 614	71 577
Amortissements et provisions	33 672	31 890
Autres charges	200	6
Total	565 288	572 143
RESULTAT D'EXPLOITATION	45 537	144 406
Produits financiers	251	413
Charges financières	19 299	20 041
Résultat financier	-19 047	-19 628
RESULTAT COURANT	26 490	124 778
Produits exceptionnels	8 024	
Charges exceptionnelles	179	225
Résultat exceptionnel	7 845	-225
Impôts sur les bénéfices	2 763	13 172
RESULTAT DE L'EXERCICE	31 572	111 381



Copie certifiée conforme

Comptes annuels

2018

Période du 01/04/2017 au 31/03/2018

Annexe


copie certifiée conforme


Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL 2 M.A.I

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2018, dont le total est de 728 435 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 31 572 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2017 au 31/03/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 08/06/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 10 à 15 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 2 à 7 ans
- * Matériel de transport : 3 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices

Règles et méthodes comptables

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Taux de rotation du personnel : 3 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE 2010)

Règles et méthodes comptables

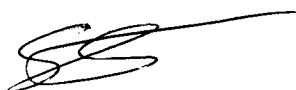
Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 15 443 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Copie certifiée conforme



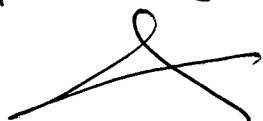
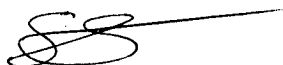
Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	82 000			82 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	82 000			82 000
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	195 280	5 080		200 360
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	195 636	7 154		202 790
- Installations générales, agencements aménagement divers				
- Matériel de transport	85 428		32 908	52 520
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 944			5 944
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	482 287	12 234	32 908	461 613
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	227	12 563	40	12 750
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	765		765	
Immobilisations financières	992	12 563	805	12 750
ACTIF IMMOBILISE	565 279	24 797	33 713	556 363

Copie certifiée conforme

Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/03/2018
Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	82 000
Total	82 000

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	87 029	15 430		102 459
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	175 455	12 715		188 170
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	85 223	176	32 908	52 491
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 003	577		5 580
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	352 709	28 899	32 908	348 701
ACTIF IMMOBILISE	352 709	28 899	32 908	348 701

Copie certifiée conforme

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 344 396 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	297 252	291 524	5 728
Autres	36 261	36 261	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	10 883	10 883	
Total	344 396	338 668	5 728
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	3 000
Etat - produits à recevoir	3 631
Banque - Intérêts courus à recevoir	28
Total	6 659

Copie certifiée conforme




Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 15 000,00 euros décomposé en 100 titres d'une valeur nominale de 150,00 euros.

Dettes

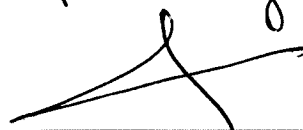
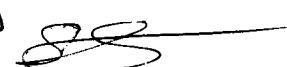
Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 422 608 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	3 965	3 390	576	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	70 460	70 460		
Dettes fiscales et sociales	122 878	122 878		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	225 305	225 305		
Produits constatés d'avance				
Total	422 608	422 032	576	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	10 291			
(**) Dont envers les associés	224 489			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 224 488 euros.

Copie certifiée conforme

Notes sur le bilan

Charges à payer

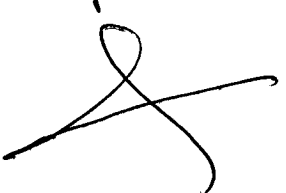
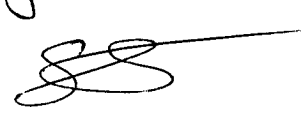
	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	901
Dettes provis. pr congés à payer	17 045
Charges sociales s/congés à payer	5 966
Etat - autres charges à payer	3 693
Clients - RRR à accorder	816
Total	28 421

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	10 883		
Total	10 883		

Copie certifiée conforme

Notes sur le compte de résultat

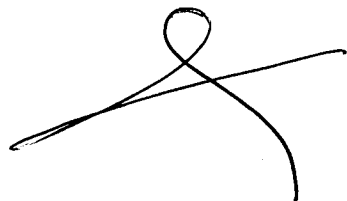
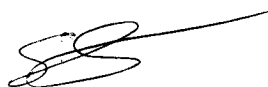
Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	45	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	134	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		524
Produits des cessions d'éléments d'actif		7 500
TOTAL	179	8 024

Copie certifiée conforme

Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 20 539 euros

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière d'investissement, .

Copie certifiée conforme

